

# Boucle Seine Nord

Le CDT a été signé le 10 février 2014 par le Préfet de Région et les maires d'Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Colombes et Gennevilliers.

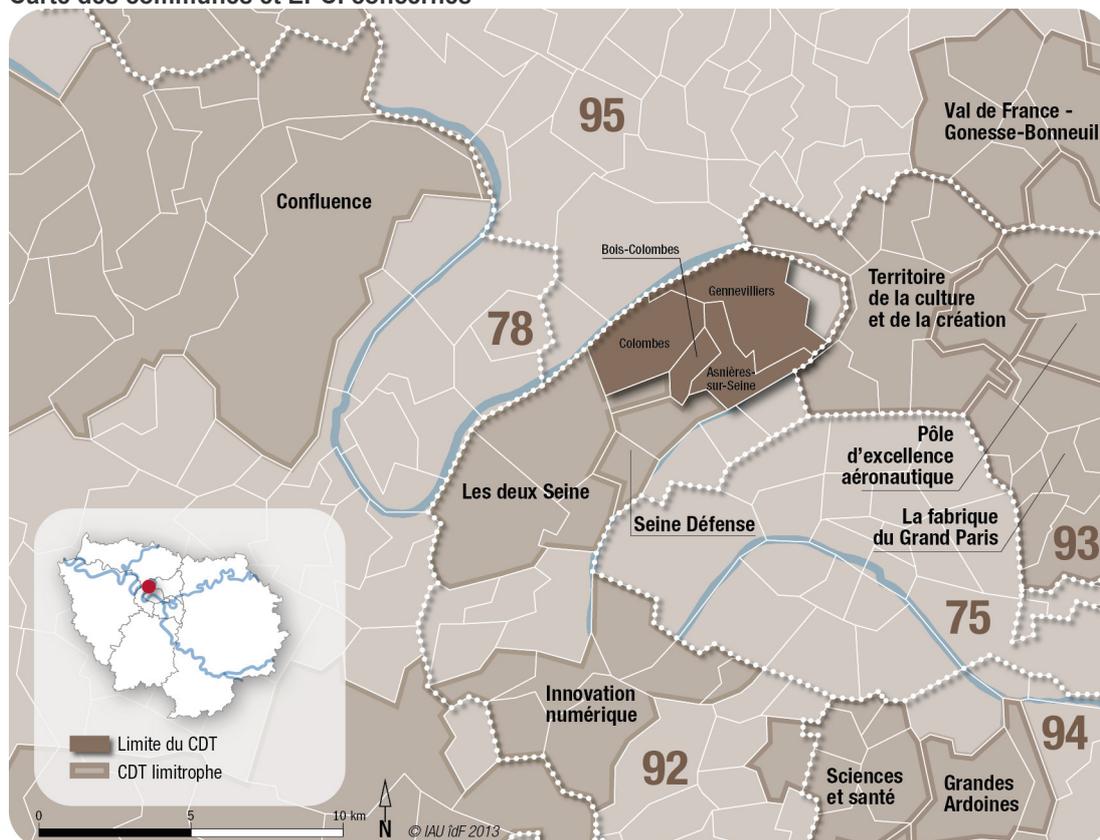
Le CDT avait été validé le 4 juin 2013 sur le même périmètre, et l'enquête publique a eu lieu à l'automne 2013.

- 4 communes • Pas d'intercommunalité • 235 000 habitants\* • 108 000 logements\* • 97 000 emplois\*
- 120 700 actifs\*

\*RP 2008

## Position dans l'ensemble régional et gouvernance du CDT

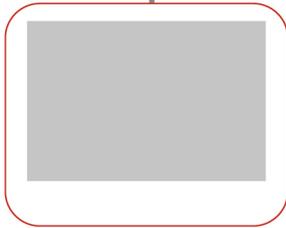
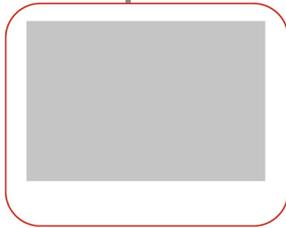
Carte des communes et EPCI concernés



La Boucle Nord des Hauts-de-Seine occupe une position stratégique entre les pôles économiques de la Défense et Saint-Denis. Ce territoire est également reconnu comme stratégique pour l'État et le Département dans la mesure où il est le dernier à offrir d'importants potentiels de mutation. Toutefois, il souffre d'un manque de structuration intercommunale bien que de nombreuses réflexions aient déjà eu lieu sur la possibilité de créer un EPCI. Dans ce contexte, la ville de Clichy-la-Garenne est parfois associée aux réflexions du CDT.

### Les principaux enjeux identifiés dans le CDT :

- Conforter l'attractivité de la Boucle Nord tout en permettant aux populations résidentes de rester et aux entreprises de s'ancrer dans le territoire,
- Maîtriser les coûts fonciers pour garantir une attractivité et une qualité de vie,
- Construire un projet économique cohérent et visible en s'appuyant sur la présence du port de Gennevilliers, l'activité industrielle, et sur la présence de grands comptes, devenir un carrefour des entreprises innovantes,
- Permettre une mobilité pour tous.

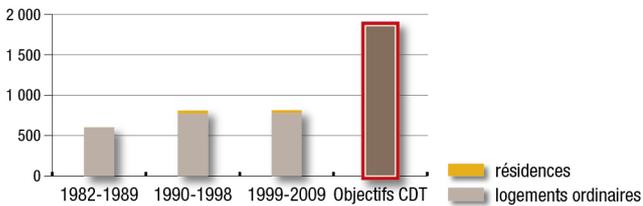


# L'inventaire des projets

## Les objectifs de construction de logements :

1 860/an <sup>1</sup>.

### Évolution annuelle moyenne de la construction de logements depuis 1982 et objectifs CDT



Source : Sitadel ; de 1982 à 2009 : logements ordinaires commencés ; de 1999 à 2009 : logements en résidence commencés.

A noter que les objectifs de construction annuelle de l'accord cadre, qui incluait Villeneuve-la-Garenne et Clichy-la-Garenne, étaient de 2 500 logements/an.

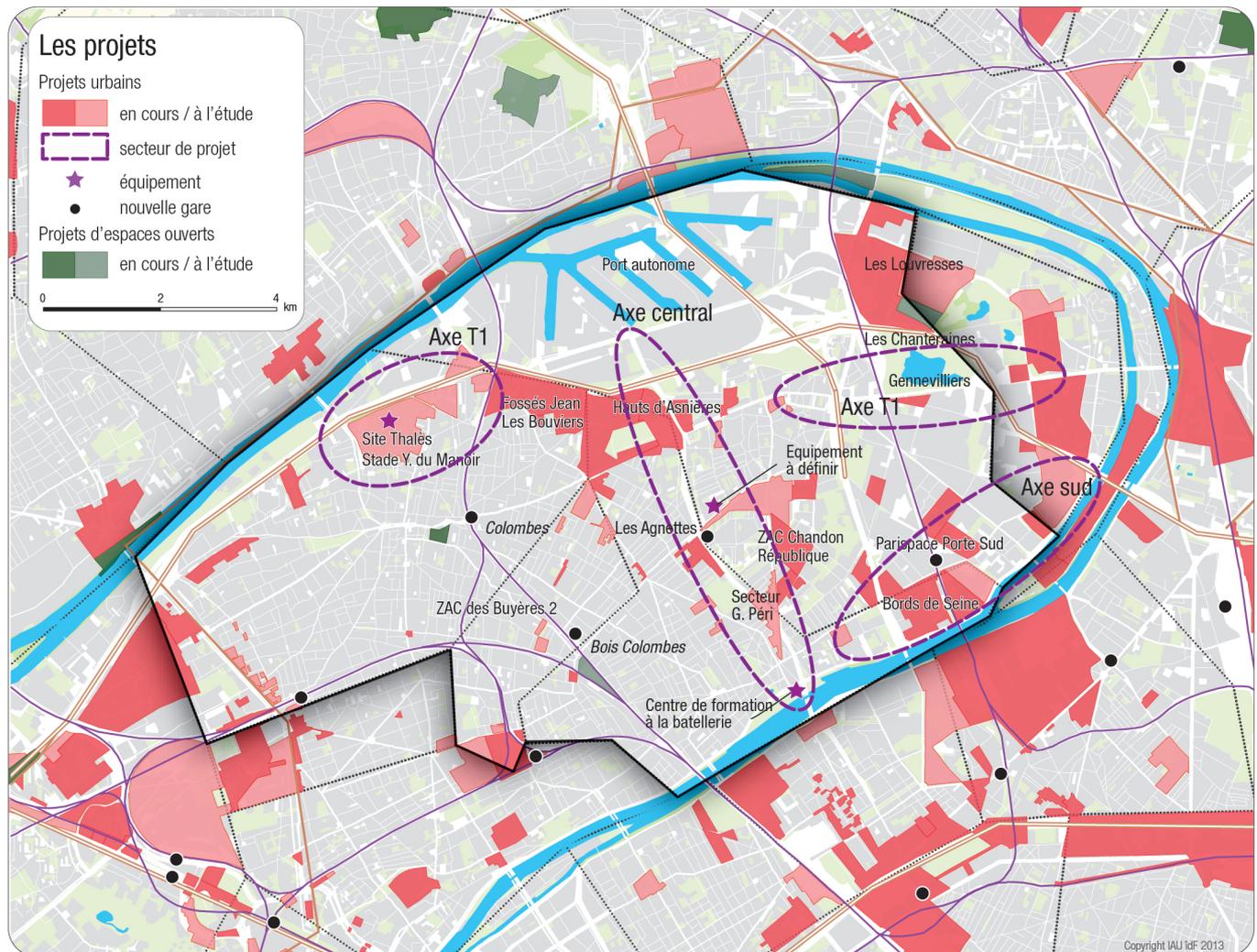
Sur le nouveau périmètre, l'objectif actuel de 1860 logements/an est légèrement supérieur aux PLH en cours.

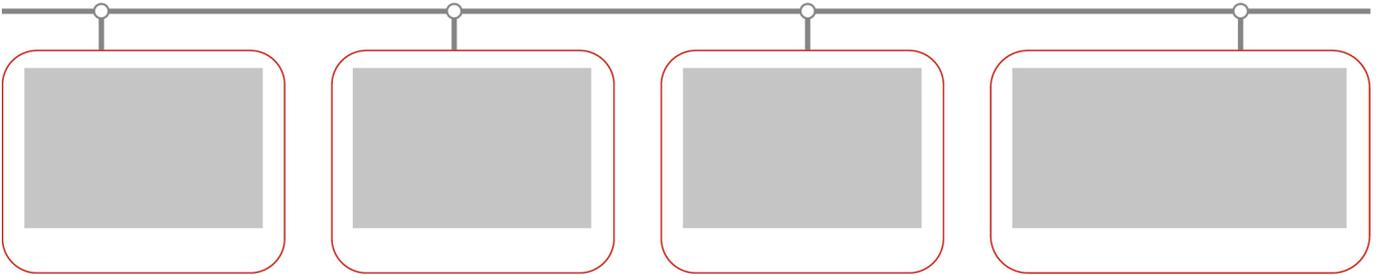
## Autres objectifs chiffrés :

- Création de ~1/3 de logements sociaux
- création de x emplois : NR.
- création de x m<sup>2</sup> Shon de bureaux : NR
- création de x m<sup>2</sup> Shon ou Ha activités : NR
- PLH 2011-2016: création de 1659 logements par an

1 - D'après la Territorialisation des objectifs de logements (ToL)

## Carte des projets d'aménagement





**Les principaux projets d'aménagement, d'infrastructure, de développement économique et culturel**

**Principaux projets d'aménagement, de développement économique et culturel**

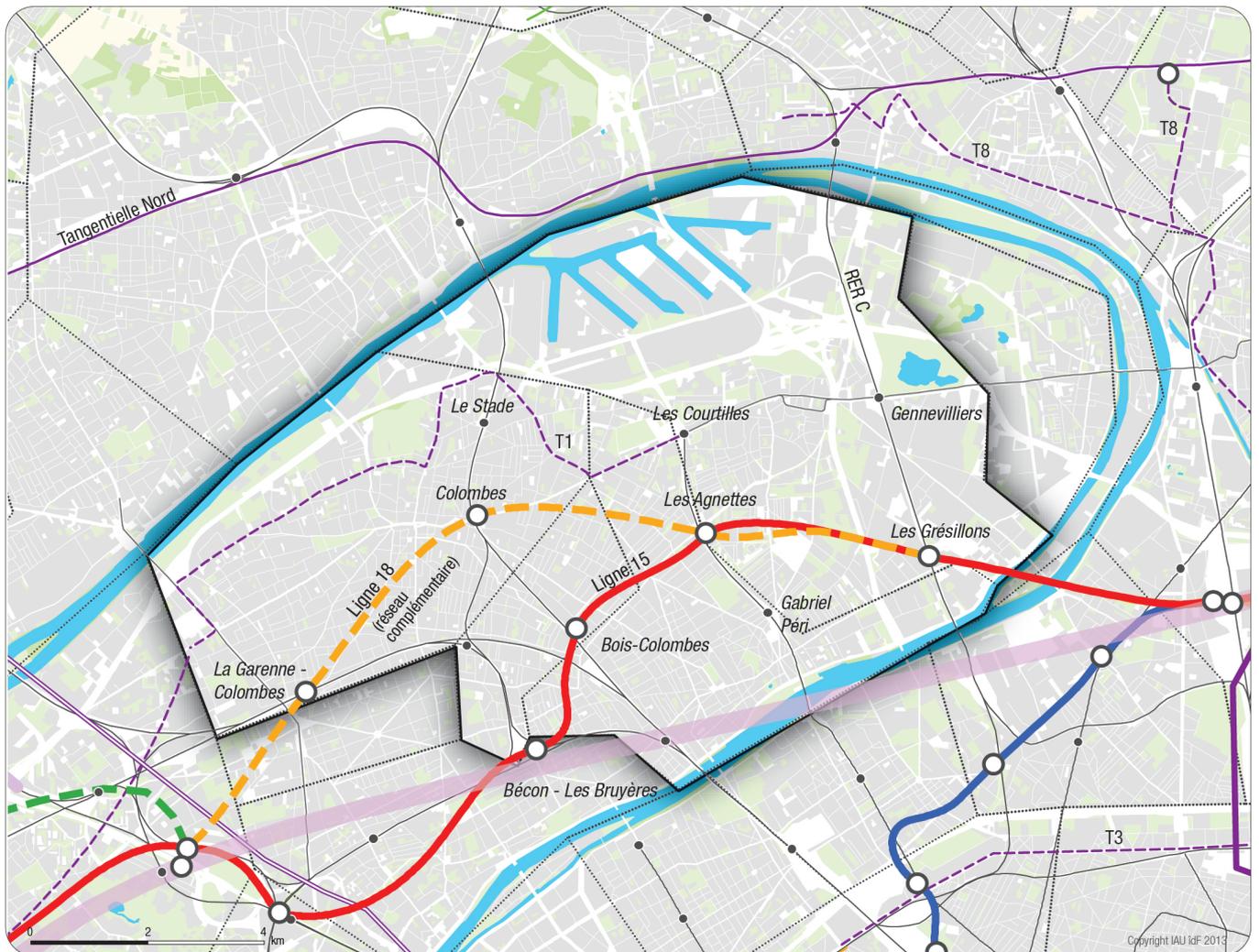
- Le développement du Port autonome de Gennevilliers
- La transformation du site Thalès
- L'évolution du secteur Stade Yves du Manoir
- ZAC des Bruyères (phase2)
- Les Hauts d'Asnières (ANRU)
- Les Fossés Jean/Les Bouviers (ANRU)

- ZAC Chandon République
- Parc d'activités des Chanteraines
- ZAC Parispace Porte Sud
- Bords de Seine à Asnières

**Principaux projets de transport**

- Le prolongement du tramway T1 jusqu'au T2
- Grand Paris Express avec 4 stations : Bécon-les-Bruyères, Bois-Colombes, Les Agnettes, Les Grésillons, ainsi que 2 stations sur le réseau complémentaire

Carte des projets d'infrastructures TC et routières intéressant le périmètre du CDT

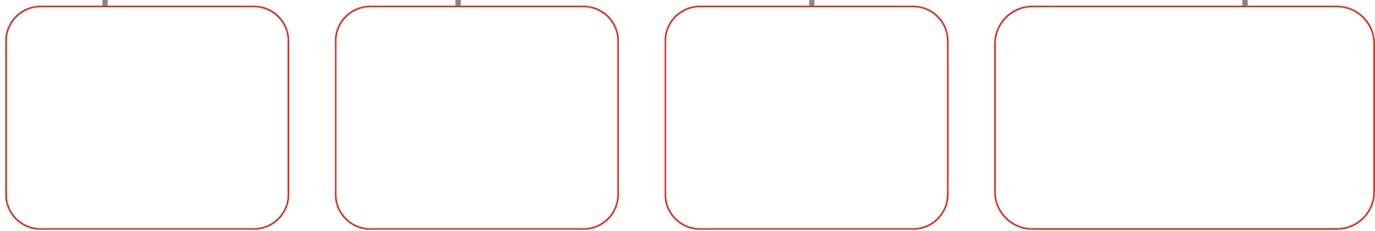


**Projets sur le réseau de transport collectif (selon le SDRIF)**

- voie ferrée et métro
- RER
- tram-train
- tramway
- TCSP / BHNS
- Tracé de référence du Grand Paris Express
- gare en projet

**Projets routiers (selon le SDRIF)**

- principe liaison Grande vitesse (LGV) sur le réseau ferroviaire national
- nouveau tracé



## Secteurs à enjeux

**Port autonome** de Gennevilliers au regard de son devenir en lien avec la création du Port d'Achères.

**Bords de Seine** en raison de la gestion du risque d'inondation et des projets de développement économique qui s'y développent (Chanteraines, PSA, Site Thalès). Problématique d'aménagement et de valorisation des berges.

**Secteur de l'axe tramway T1.** Ce projet s'accompagne d'une requalification du tissu urbain et ouvre, avec les projets des Hauts d'Asnières, des Fossés Jean et du site Thalès, une réflexion sur l'articulation urbanisme-transport. A l'est il intègre la densification du quartier des Courtilles et la valorisation des ZAE Les Louvresses.

**Secteur de l'axe sud, de la défense à Villeneuve-la-Garenne (RD9) :** quartiers gare des Grésillons et de Béconles-Bruyères

**Secteurs de l'axe central, de la Seine au Port (M13) :** aménager le quartier gare des Agnettes, du pôle Gabriel Péri)

**Valorisation, densification des zones d'activités,** nombreuses, qui appellent des projets de restructuration (ZI Asnières Gennevilliers, ZAC des Bruyères 2).

**Requalification de sites industriels.** Le départ d'activités industrielles (Thalès, PSA, GDF) a créé des potentiels fonciers sur lesquels se pose aujourd'hui la question de développer de nouveaux projets urbains intégrés à leur environnement et répondant à un équilibre général du secteur notamment en termes d'habitat et d'emplois.

## Etudes/groupes de travail à engager

- Une réflexion sur la préservation et le renforcement du commerce de proximité et son attractivité à l'échelle du quartier,
- Un groupe de travail peut être envisagé sur les métiers actuels et de demain, en lien avec les profils des populations résidentes,
- Un travail de prospective pourra être engagé avec l'ensemble des partenaires de formation pour identifier les moyens à mettre en œuvre sur les différentes temporalités afin de répondre à l'objectif de qualification des populations résidentes,
- Une étude fine des opportunités de desserte du nord-est (Villeneuve-la-Garenne notamment) pour voir les moyens d'améliorer le maillage avec le réseau structurant à court, moyen et long terme.

- Réfléchir à long terme (post CDT) sur de nouvelles dessertes en TC lourds
- Mener une étude d'opportunité pour la création d'un équipement structurant à la gare des Agnettes

## Actions à mener

Le CDT s'accompagne de 46 fiches actions, qui précisent les stratégies, les outils d'observation et de prospective, et les projets à venir :

- Dans le domaine du développement urbain, de l'habitat et du cadre de vie,
- Dans le développement économique, l'emploi et la formation,
- Dans les mobilités, pour connecter le territoire à toutes les échelles.

## L'avancement du CDT :

### Les éléments de calendrier.

- Signature de l'accord-cadre : 29 janvier 2013
- Validation du CDT le 4 juin 2013 par 4 communes
- Enquête publique du 7 octobre 2013 au 8 novembre 2013

### Documents et sites internet de référence :

Rapport du CDT Boucle Nord : <http://www.parismetropole.fr/nos-chantiers/contrat-de-developpement-territorial/1-cdt-boucle-nord-des-hauts-de-seine/article/contrat-du-cdt-boucle-nord-des-hauts-de-seine>

Territoires de projet du Grand Paris et CDT, Préfecture de la Région d'Île-de-France, 23/01/2012

IAU : <http://www.iau-idf.fr>

Préfecture de région :

<http://www.ile-de-france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE-DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL>

Port autonome de Paris :

<http://www.paris-ports.fr/nous-connaître/-reseau-ports/agence-portuaire-de-genevilliers>

*L'IAU îdF remercie les services de la région Île-de-France (UAD - DPASM) pour la collecte, l'analyse et la synthèse d'informations sur les CDT.*

*Merci également aux services de la DRIEA IF, à l'EPPS, aux EPA sollicités, aux collectivités locales engagées dans la démarche, à Paris Métropole, pour les échanges avec nos équipes au sujet des projets de CDT.*

## IAU île-de-France

15, rue Falguière – 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 – Fax : + 33 (1) 77 49 76 02

<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny

Fiche réalisée par le DUAT / Directeur : Fouad Awada

En charge du suivi du CDT : Valérie Constanty – [valerie.constanty@iau-idf.fr](mailto:valerie.constanty@iau-idf.fr) et Audrey Gauthier – [audrey.gauthier@iau-idf.fr](mailto:audrey.gauthier@iau-idf.fr)